



VARENNES

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### PROJET DE RÈGLEMENT 710-5

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES  
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 710-5

**Règlement 710-5 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 710 afin de retirer les normes relatives aux logements complémentaires**

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Que le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 2 juin 2025, a adopté le projet de règlement 710-5 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
2. Qu'une assemblée de consultation aura lieu le 16 juin 2024 à 19 h en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le maire et la greffière des Services juridiques et greffe expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.
3. **Objet et secteur visé par ce projet de résolution :**

**Retirer les normes relatives aux logements complémentaires.**

**Article 1 :**

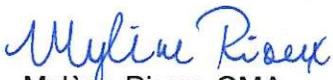
- Retirer toutes les dispositions applicables aux logements complémentaires et traiter ce type de logement par le zonage et par le P.I.I.A. au besoin;
- Traiter la demande comme un permis régulier lorsqu'un projet d'aménagement d'une unité d'habitation accessoire (UHA) est prévu dans une maison sans agrandissement et sans ajout de porte d'entrée sur la façade principale;
- Présenter au P.I.I.A. lorsqu'il y aura un projet d'aménagement d'UHA nécessitant l'agrandissement d'un bâtiment principal ou l'aménagement dans un bâtiment accessoire, afin d'assurer la qualité d'intégration architecturale et d'implantation.

Zones concernées : Tout le territoire.

4. Que ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 3 juin 2025.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*

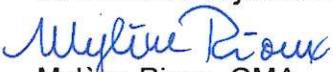
  
Mylène Rioux, OMA

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 3 juin 2025 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 3 juin 2025.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*

  
Mylène Rioux, OMA

Hôtel de ville  
Édifice Louis-Philippe-Dalpe  
Services administratifs  
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000  
Varennes (Québec) J3X 1T5  
Téléphone 450 652-9888  
Télécopieur 450 652-2655

▼  
Bibliothèque de Varennes  
Service arts, culture et bibliothèque  
2221, boul. René-Gaultier  
Varennes (Québec) J3X 1E3  
Téléphone 450 652-3949

▼  
Ateliers municipaux  
Service des travaux publics  
2650, rue Sainte-Anne  
Varennes (Québec) J3X 0B6  
Téléphone 450 652-9888  
Télécopieur 450 929-1636